

À Pont-Audemer : que faire si je suis malade et que je ne peux pas voir mon médecin traitant ?



1. En cas d'urgence

Douleur thoracique, difficulté à respirer, malaise, confusion, paralysie, forte aggravation...



Appeler le 15 ou le 112



En cas de doute, appelez.



2. Si ce n'est pas une urgence vitale

Recontactez votre cabinet médical :

- demander un créneau d'urgence
- demander le nom du remplaçant
- demander une orientation vers un autre médecin



Si besoin, demandez conseil à votre pharmacien.



3. Le soir, la nuit, le week-end ou un jour férié



Appeler le 116 117

Médecin de garde

Pour un besoin de soins quand le cabinet est fermé.

24h/24 7j/7



4. Téléconsultation en pharmacie et conseils

Pensez à appeler avant de vous déplacer

Rapprochez-vous de votre pharmacien-ne



Disponibilité des cabines, y compris en pharmacie de garde, à confirmer par téléphone.

Je suis malade et je n'ai pas de rendez-vous avec mon médecin traitant



5. Je me suis éloigné-e des soins

Je ne me soigne plus, je suis isolé-e ou je ne sais pas par où commencer : je peux demander de l'aide.

PASS - Hôpital de Pont-Audemer • 02 32 41 65 78

Accueil médical et social - 64 route de Lisieux

9 h-12 h 30 tous les matins • après-midi :

lun., mer., jeu. 14 h-17 h 30 • mar., ven. 13 h 30-17 h.

CPAM / Assurance Maladie • 36 46

Droits, accès aux soins et accompagnement santé.

DAC Parcours Appui Santé 27 • 02 32 56 51 18

Accompagnement dans votre parcours de santé.



6. Hôpital / urgences

Centre hospitalier de Pont-Audemer
64 route de Lisieux



Avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15 si la situation le permet.

Le 15 vous oriente vers la bonne prise en charge.



15

= urgence



112

= urgence



116 117

= médecin de garde



3237.fr

= pharmacie de garde

